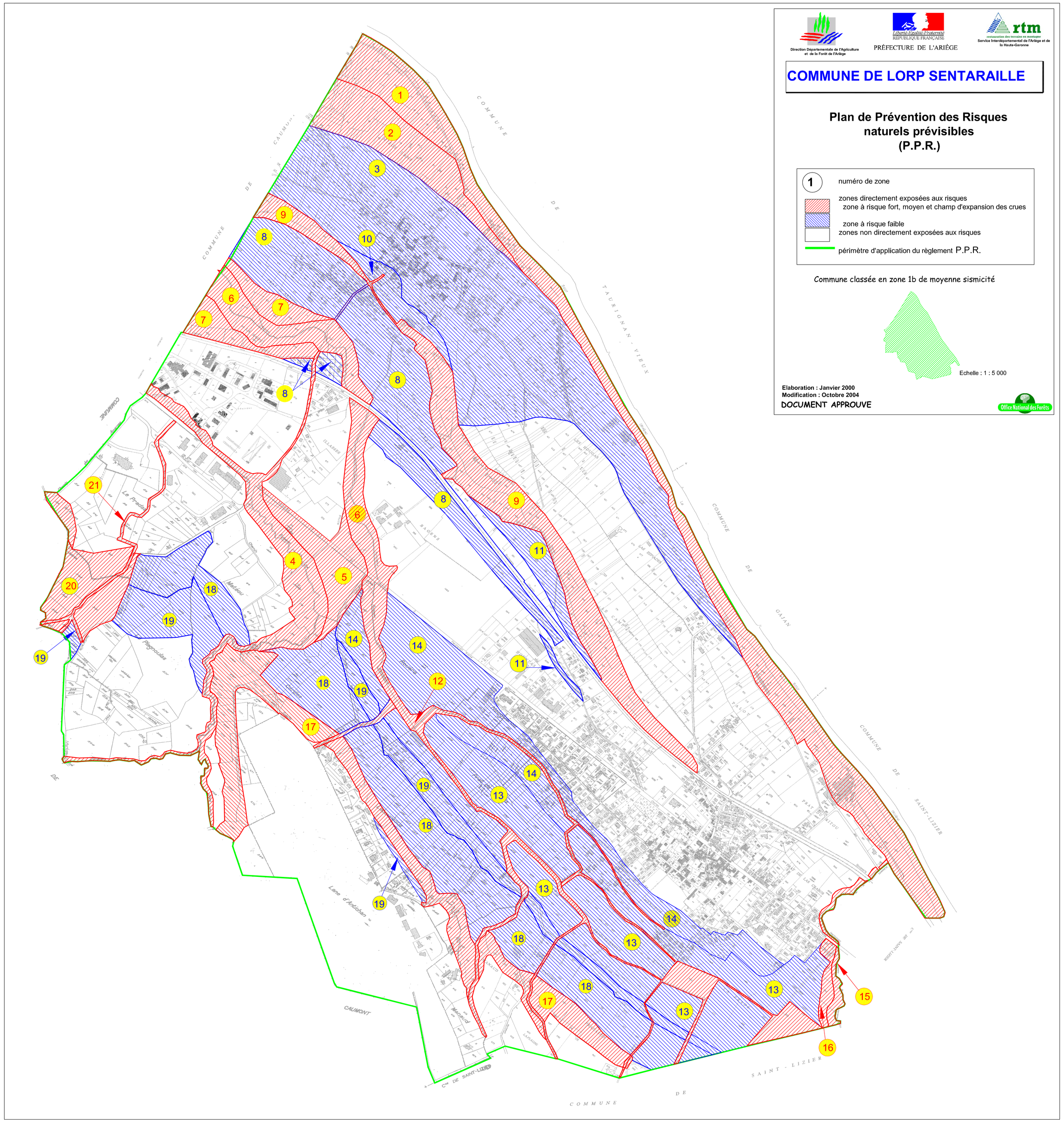

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ariège

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

Service Interdépartemental de l'Ariège et de la Haute-Garonne

COMMUNE DE LORP SENTARAILLE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

1 numéro de zone

zones directement exposées aux risques
zone à risque fort, moyen et champ d'expansion des crues

zone à risque faible
zones non directement exposées aux risques

périmètre d'application du règlement P.P.R.

Commune classée en zone 1b de moyenne sismicité

Echelle : 1 : 5 000

Elaboration : Janvier 2000
Modification : Octobre 2004

DOCUMENT APPROUVE

Office National des Forêts